

FP 011

**FICHE DE POSTE : Enseignant coordonnateur pédagogique de
l'atelier relais**

Présentation du poste et implantation

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre des actions mises en œuvre en faveur de la persévérance scolaire.

Ce poste est implanté au collège Leonce Dussarrat à Dax sous l'autorité du chef d'établissement.

L'enseignant coordonnateur prendra en charge, sur des sessions de 4 à 6 semaines, des élèves de collège en risque de décrochage scolaire (groupe de 12 élèves maximum), et il assurera des fonctions de soutien pédagogique d'élèves en difficulté, définies en fonction des besoins recensés.

Missions principales

Le coordonnateur pédagogique de l'atelier relais assure la préparation, la mise en œuvre et le suivi du projet pédagogique de l'atelier relais, en lien avec les inspecteurs de l'Education nationale école inclusive et information et orientation et en coordination avec les associations péri-éducatives.

Il assure l'accompagnement pédagogique des élèves en difficulté

Il peut être amené à conseiller les équipes pédagogiques

Activités associées

1) en amont de chaque session

Rencontre avec les équipes éducatives de chaque collège de la zone de recrutement pour :

- présenter les objectifs poursuivis au cours de la session
- aider à identifier les profils d'élèves susceptibles d'en bénéficier,
- rencontrer les élèves afin d'envisager des modalités de remédiations s'il y a lieu
- élaborer un programme pédagogique précis de la session à venir,
- préparer des dossiers de candidature pour la commission d'affectation dans le dispositif relais,
- organiser en lien avec l'équipe éducative les conditions et modalités de retour de l'élève dans son collège d'origine,
- participer au groupe de pilotage du dispositif relais,
- participer au recrutement des différents enseignants.
- prévoir le budget de fonctionnement de la session
- prévoir des sessions délocalisées dans un autre collège de la ZAP

2) pendant chaque session

- assurer de 3 à 10 heures d'enseignement devant des élèves (seul ou en appui à un autre enseignant),
- suivre les activités pédagogiques et coordonner les interventions de l'ensemble des intervenants : enseignants, assistant d'éducation, partenaires
- assurer le lien avec les familles,
- assurer le lien avec les référents tuteurs des élèves et avec le chef d'établissement des collèges d'origine des élèves
- établir un plan d'étape pour le groupe de pilotage.

3) en aval de chaque session

- effectuer un bilan individualisé à transmettre au groupe de pilotage et à chaque collège d'origine,
- accompagner le retour de l'élève dans son établissement,
- assurer le lien avec les familles
- établir le bilan pédagogique, éducatif et financier.

Connaissances et compétences attendues

L'enseignant devra avoir une connaissance fine du système éducatif et connaître les axes prioritaires de la politique éducative en matière de prévention du décrochage scolaire ainsi que les principaux dispositifs, acteurs et partenaires mobilisés sur cette thématique.

Des compétences avérées pour travailler en équipe, et en lien avec des partenaires sont attendues. Il devra faire preuve d'une grande adaptabilité.

Qualifications requises

Une expérience d'enseignement devant des publics scolaires rencontrant des difficultés sera requise. Aucune spécialisation n'est imposée.

Conditions particulières d'exercice

Dans le cadre de ses missions le coordonnateur aura à effectuer des déplacements au sein de la zone d'animation pédagogique et à participer à des temps de travail institutionnel.

Modalités de candidature

CV , lettre de motivation, suivis d'un entretien avec une commission spécialisée.

Pour toute candidature, prendre contact avec l'IEN du poste concerné (EI- IO)